



**COMITÉ
THÉÂTRE ET
DIVERSITÉ
CULTURELLE**

RAPPORT D'ÉTAPE

OCTOBRE 2019

Conseil québécois du théâtre

460 rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 808
Montréal Québec H3B 1A7

Téléphone : 514 954-0270
Sans frais : 1 866 954-0270
Télécopieur : 514 954-0165

cqt@cqt.qc.ca
cqt.ca

Rédaction

Morad Jeldi, responsable de la recherche et des stratégies politiques du CQT

Sous la supervision des membres du comité THÉÂTRE ET DIVERSITÉ CULTURELLE

Monia Abdallah | Professeure d'histoire de l'art à l'UQAM

Charles Bender | Président du comité, comédien et cofondateur des Productions

Menuentakuan

Pierre Blanchet | Directeur du service aux membres et des communications de l'UDA

Amélie Duceppe | Directrice générale de la Compagnie Jean Duceppe

Peter Farbridge | Comédien et codirecteur artistique de Modern Time Stage Company

Kristelle Holliday | Directrice générale du Théâtre des Petites Lanternes

Morad Jeldi | Responsable de la recherche et des stratégies politiques du CQT

Albert Kwan | Comédien

Sylvie Meste | Directrice générale du CQT

Widemir Normil | Comédien

Ana Pfeiffer | Comédienne, metteuse en scène et chercheuse

Houda Rihani | Comédienne

Crédit logo © Tomasz Walenta

INTRODUCTION

En novembre 2015 lors du [13e Congrès québécois du théâtre](#), le Conseil québécois du théâtre (CQT) conviait sa communauté à une réflexion collective sur le thème de la diversité culturelle dans le théâtre au Québec. En effet, si le théâtre québécois se réclame d'être une discipline artistique contemporaine au diapason de sa société, il doit refléter la diversité de l'ensemble des visions et des pratiques artistiques qui en émergent. Or, force était de constater que le théâtre québécois ne remplissait pas adéquatement cette fonction fondamentale que commande son art. Le Congrès a abouti sur la création du Comité Théâtre et Diversité culturelle (CTDC), organisateur en mai 2018 de la [Semaine de la diversité théâtrale](#). La même année, les problématiques latentes de l'appropriation culturelle et de la représentativité de la diversité au sein du milieu théâtral au Québec font à nouveau une irruption remarquée dans la sphère médiatique au cours de l'été 2018 avec les spectacles *SLĀV* et *Kanata*. Plusieurs groupes - autochtones et afro-américain.e.s en tête - se sont dits heurtés, voire blessés par la façon de procéder du metteur en scène Robert Lepage et ont exprimé publiquement leur indignation. Si celle-ci se révèle indispensable pour combattre l'injustice, lui laisser le dernier mot sans prendre en compte la complexité de la situation serait récusable. C'est pourquoi le CQT a jugé nécessaire de prendre un temps de réflexion pour écouter ses membres, solliciter l'éclairage d'expert.e.s et consulter le milieu théâtral.

UNE PRISE DE RECUL NÉCESSAIRE

À la suite de ces événements, le mandat du Comité Théâtre et Diversité culturelle (CTDC) du CQT a donc fait l'objet d'une reformulation de façon à épouser au mieux les préoccupations du milieu théâtral face aux enjeux d'appropriation culturelle, d'inclusion, de représentativité et d'échanges interculturels. Adopté à la fin de l'automne 2018, le mandat actuel du CTDC propose de travailler sur ces sujets de façon consultative et collaborative afin, à terme, de baliser une zone d'action pour le milieu :

Grâce à une large consultation et à des échanges constants avec le milieu théâtral, promouvoir les échanges interculturels et émettre des propositions afin de s'assurer d'une meilleure inclusion et représentativité de la diversité au sein des organismes théâtraux, en y incluant une contextualisation de la notion d'appropriation culturelle, ses enjeux et des pistes de réflexion.

Dans un premier temps, le CTDC a jugé prioritaire de s'outiller adéquatement pour mieux comprendre la notion d'appropriation culturelle.

Tout au long de l'hiver 2019, le CTDC a donc fait appel à plusieurs spécialistes et expert.e.s afin de contextualiser le concept d'appropriation culturelle et examiner les différentes dynamiques qui le traversent : Monia Abdallah, professeure en approches culturelles des arts visuels (qui a intégré le CTDC par la suite), Caroline Nepton Hotte, doctorante et spécialiste des questions autochtones, les professeurs en science de l'éducation David Lefrançois et Marc-André Éthier ainsi que la psychologue et spécialiste des questions identitaires et interculturelles Rachida Azdouz.

AU COEUR DE L'APPROPRIATION : UNE RELATION DE POUVOIR DÉSÉQUILBRÉE

Une analyse réalisée par les professeurs Lefrançois et Éthier des articles de presse et de lettres d'opinion rédigés lors de la controverse entourant la pièce *SLĀV* révèle que dans une large majorité, les auteur.e.s de ces textes définissent maladroitement et de façon incomplète l'appropriation culturelle. Premier écueil, aucune définition de l'appropriation culturelle ne fait consensus. Dans les années 1980, l'appropriation culturelle revêt dans l'espace médiatique au Québec un sens positif, celui d'accéder à une culture mondialisée et l'investir sans rapport de pouvoir apparent. La décennie suivante est marquée par un basculement sémantique : la définition de l'appropriation culturelle se rapporte alors aux emprunts d'objets culturels dans un contexte de rapports de pouvoir asymétriques.

L'appropriation culturelle s'inscrit dans une relation de pouvoir et de domination asymétrique : sans cette reconnaissance préalable, le débat ne peut avoir lieu. C'est justement ce déséquilibre qui distingue un emprunt culturel d'une appropriation culturelle. L'appropriation par un groupe dominant d'un objet culturel appartenant à un groupe dominé peut être pensée par le préjudice porté à l'intégrité d'une culture minoritaire, la dénaturation de l'objet culturel et le bénéfice tiré de son exploitation par un groupe en position de domination.

Les relations de pouvoir qui émergent dans l'appropriation culturelle imprègnent en réalité l'ensemble des dynamiques sociales et font partie d'un système de domination à grande échelle. Les *Cultural studies*¹ offrent une assise théorique précieuse pour comprendre ces logiques de domination dont le champ culturel n'est qu'un terrain d'expression. Les rapports de pouvoir et de domination visibles dans des sphères de la société telles que l'économie ou la politique se jouent également dans le champ culturel. Les apports scientifiques des Cultural studies contrebalancent donc la critique lancée dans le débat sur l'appropriation culturelle selon laquelle

¹ Les *Cultural studies* (études culturelles) constituent un champ de recherche et d'enseignement interdisciplinaire né dans les années 1960 qui questionne les façons dont la culture crée et transforme les expériences individuelles et les relations sociales.

la culture ne devrait pas être politisée, que l'art n'est pas une plateforme de revendication politique ou à tout le moins, qu'il ne devrait pas être instrumentalisé à des fins politiques.

Dès lors, comment approcher ces rapports de domination et de pouvoir ? L'approche théorique des études postcoloniales délie les enjeux de pouvoir et autorise à contextualiser l'appropriation culturelle dans des systèmes culturels de domination précis : les autochtones vis-à-vis des sociétés québécoise et canadienne, les aborigènes face aux colons australiens, les peuples du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne sous la colonisation française, etc. Les échanges culturels n'en demeurent pas moins complexes puisqu'ils s'inscrivent au carrefour de plusieurs systèmes de pouvoir interdépendants : les hommes sur les femmes et les autres minorités genrées, les personnes blanches sur les personnes racisées, les individus disposant d'un fort capital économique ou culturel sur ceux en possédant moins, etc.

Approcher conceptuellement l'appropriation culturelle revient donc à ouvrir une brèche historique et à s'y engouffrer avec une grille de lecture protéiforme. En effet, il n'est pas possible d'extirper l'appropriation culturelle des terreaux politiques, économiques et sociaux dans lesquels elle a pris racine. Comment faire fi des idéologies politiques anticoloniales et antiracistes ? Comment ne pas voir dans l'appropriation culturelle des rapports de domination et d'exploitation hérités du système économique capitaliste ? L'un des écueils à éluder lorsqu'on tente de saisir le concept d'appropriation culturelle réside dans la confusion des enjeux tant il recouvre un ensemble disparate de phénomènes. Dans le cas de SLĀV et Kanata, au cœur de la furie médiatique, il a parfois été difficile de distinguer les enjeux : une discrimination systémique des autochtones et des minorités, leur sous-représentativité dans le milieu artistique, un préjudice historique envers les autochtones ouvrant la porte à une réparation, un enjeu de légitimité et de liberté d'expression. Les artistes sont-ils soumis à une exigence de vérité ? La confusion des enjeux brouille d'autant plus la répartition des rôles. Corriger les discriminations est-il seulement imputable à l'État ? Cette répartition peut-elle nuire à la liberté de transgresser de l'artiste ?

À QUI ET DE QUI PARLE-T-ON ?

Questionner le concept d'appropriation appelle également à s'interroger sur la notion d'identité culturelle : à qui appartient la culture ? D'un côté, la culture peut être perçue comme un héritage et renvoyer au groupe d'appartenance. Dès lors, l'appartenance culturelle à un groupe participe à la définition de l'identité culturelle d'un individu. De l'autre, définir l'identité culturelle d'un individu en le rapportant à son milieu d'origine apparaît comme réducteur. La culture d'un individu se construit selon ses centres d'intérêt : il est possible de s'identifier à des éléments d'une culture sans nécessairement y appartenir. N'en demeure pas moins que dans le cas de l'emprunt d'un objet d'une culture à laquelle un.e artiste n'appartient pas, les intentions de

l'artiste ne sont pas toujours claires et peuvent être une source inextinguible d'interprétation : l'emprunt se fait-il dans un rapport de force déséquilibré ? À quoi et à qui sert-il ?

L'analyse de contenus médiatiques réalisée pour la controverse de SLĀV s'insère elle aussi dans ce questionnement : à qui, à quoi renvoie les « nous » utilisés par les auteur.e.s d'articles et lettres pour légitimer leur prise de position au nom d'intérêts collectifs ? Il en ressort que le « nous » blanc francophone québécois est surreprésenté, et fait souvent appel à des référents symboliques et culturels vagues, à une représentation idéalisée de ce que peut et devrait être la société québécoise. Dans le débat, ce groupe culturel spécifique majoritaire au Québec a donc eu accès à une plus large tribune pour adresser son point de vue, perpétuant ainsi un rapport de force déséquilibré vis-à-vis des groupes ethnoculturels minoritaires à l'origine des accusations d'appropriation culturelle. De plus, les « nous » utilisés se revendiquent de groupes ethnoculturels dans leur ensemble et effacent par là même les nuances et les positions divergentes à l'intérieur d'un même groupe. Son utilisation clive donc l'ensemble des points de vue. En effet, ce « nous » n'en demeure pas moins une construction idéale typique : tou.te.s les descendant.e.s d'esclaves afro-américain.e.s ou tou.te.s les autochtones ne partagent pas tou.te.s la même histoire, le même vécu et n'appartiennent pas tou.te.s à la même classe sociale. Finalement, dans le cadre de SLĀV, la notion d'appropriation culturelle a servi à accuser l'autre et à positionner le débat frontalement, notamment en prenant en otage la notion de liberté d'expression.

UN CONCEPT MOUVANT, DIFFICILE À CIRCONSCRIRE

À la notion d'appropriation culturelle, certain.e.s reprochent sa trop large étreinte et ses limites floues, notamment lorsqu'il s'agit de s'entendre sur l'objet culturel « approprié » : qui peut raconter un fait historique, faire sienne une pratique culturelle ? Quelles pratiques culturelles peuvent être empruntées et par qui ? Ces questions pavent la voie à des interrogations plus vastes encore, qui dépassent le seul concept d'appropriation culturelle : à qui appartient l'histoire ? À qui appartient la mémoire ? Qui en sont les dépositaires ? Certain.e.s dénoncent donc le communautarisme de groupes ethnoculturels et voient dans la revendication de ces groupes à raconter leur propre histoire une forme de repli sur soi et une dérive liberticide pour l'ensemble de la société québécoise.

Si l'appropriation culturelle repose sur ce déséquilibre entre un groupe dominé et un groupe dominant, la distinction entre les deux types de groupe n'est pas aussi évidente qu'elle n'y paraît. Qu'en est-il des Québécois francophones ? Vis-à-vis des Nord-Américains anglophones ? Vis-à-vis des Autochtones ? La frontière entre groupes est mouvante et ancrée dans un contexte culturel et politique propre à un territoire, à un peuple. Une erreur d'analyse et

d'interprétation consisterait donc à déraciner une situation d'appropriation culturelle du lieu physique et symbolique dans lequel elle apparaît.

Le milieu théâtral manque encore de données précises sur la représentation ethnoculturelle pour dresser un portrait clair de la situation au Québec. Les enjeux liés à l'appropriation culturelle et la représentativité sont indissociables de problématiques sociales plus larges et mériteraient donc d'être abordés selon une perspective globale et intersectionnelle.

UNE PRISE DE CONSCIENCE ET UN MOUVEMENT

Le milieu du théâtre explore depuis quelques années différentes pistes de solution et des initiatives collaboratives prennent forme ici et là. Mentionnons la mise en place d'auditions ouvertes à tout.e.s les comédien.ne.s professionnel.le.s peu importe leur expérience et leur origine, d'ateliers, de formations de sensibilisation, de stages d'immersion, de résidences artistiques et d'activités de mentorat pour les comédien.ne.s autochtones et issu.e.s de la diversité. Les conseils des arts ont également développé des programmes d'aide spécifiques pour ces artistes et, pour la plupart, exigent désormais des actions concrètes de la part des organismes qu'ils subventionnent. De nouveaux visages et des talents singuliers de l'autochtonie et de la diversité se distinguent de plus en plus sur les scènes théâtrales.

Dans les prochains mois, le CTDC tiendra des discussions avec la communauté théâtrale afin, à terme, de composer ensemble une démarche éthique pour faire face aux problématiques de la représentativité et de l'appropriation culturelle. À l'automne 2020, le comité souhaite également tenir un colloque sur ces enjeux et ainsi rendre compte du chemin parcouru depuis la tenue du 13e Congrès québécois du théâtre.

Le milieu théâtral n'est pas la seule discipline artistique à se saisir de ces problématiques. À titre d'exemple, le milieu de la danse planche également sur les enjeux liés à l'appropriation culturelle. Le Regroupement québécois de la danse organise des cercles de discussion sur l'inclusion et l'appropriation culturelle et a récemment publié un lexique commenté sur l'inclusion en danse². Un rapprochement interdisciplinaire serait donc à envisager et à explorer.

Le mouvement est lancé, d'autres avenues devront être explorées afin d'aboutir à davantage de résultats concrets et probants. Dire que le milieu théâtral prend acte et agit quant à ces problématiques récurrentes liées à la diversité et la représentativité sur ses scènes, dans ses salles et ses bureaux, n'enlève rien à l'ampleur de la tâche qu'il reste à accomplir.

² https://www.quebecdanse.org/images/upload/files/lexique_inclusion_rqd_final_web_2019.pdf

EXPERT.E.S INVITÉ.E.S

Monia Abdallah | Professeure d'histoire de l'art à l'UQAM

Monia Abdallah est professeure d'histoire de l'art à l'UQAM. Ses publications s'intéressent aux liens entre art, Islam et modernité. Avant de rejoindre l'UQAM, elle a effectué un postdoctorat à l'Université de Toronto et a été boursière postdoctorale de la Andrew W. Mellon Foundation au Courtauld Institute of Art à Londres où elle a enseigné le premier cours offert sur l'art contemporain du Moyen-Orient.

Rachida Azdouz | Psychologue et spécialiste des questions identitaires et interculturelles

Titulaire d'une maîtrise en psychologie ainsi que d'une maîtrise et d'un diplôme d'études approfondies en sciences de l'éducation obtenus à Strasbourg, en France, madame Rachida Azdouz est psychologue spécialisée en relations interculturelles. Sa double formation en psychologie et en pédagogie lui a permis de mener de front une carrière de clinicienne, de formatrice, d'experte psycholégale, de chercheuse, de chargée de cours, de gestionnaire et de consultante. Elle a acquis une expertise en matière de gestion de conflits de valeurs et de droits, de pédagogie universitaire et d'enjeux identitaires en contexte pluriethnique. Membre du Conseil des relations interculturelles (1997-2001), puis du Conseil supérieur de l'éducation (2001-2010), elle occupe actuellement le poste de conseillère principale en développement stratégique au vice-rectorat aux affaires internationales et à la francophonie, à l'Université de Montréal. En 2014, elle a reçu le prix Ghislaine Coutu-Vaillancourt pour sa contribution au rayonnement de la langue française, au dialogue interculturel et à la promotion du vivre-ensemble en français.

Marc-André Éthier | Professeur de didactique à l'UdeM

Marc-André Éthier a été formé en histoire (baccalauréat et maîtrise, Université de Montréal) et en didactique (doctorat en didactique, UdeM). Il a enseigné l'histoire au secondaire, a été professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières et, depuis 2004, est professeur à l'UdeM. Il est membre de divers groupes de recherche, dont DiSEC (Diversité scolaire et l'éducation à la citoyenneté) et le CRIFPE (Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante). Ses recherches ont porté sur l'analyse de contenu des programmes et des manuels d'histoire. Depuis quelques années, elles portent sur l'usage que les enseignants et les élèves font des moyens didactiques, comme les manuels, les romans, les longs métrages de fiction, les jeux vidéos d'histoire ou les artéfacts et archives, ainsi que sur les apprentissages des élèves en histoire, et en particulier ceux qui concernent la démarche de recherche en histoire.

David Lefrançois | Professeur de fondements de l'éducation à l'UQO

Ses recherches et publications analysent les discours des programmes d'études dans les disciplines de l'univers social (histoire, géographie, monde contemporain, éducation financière), les méthodes et moyens d'enseignement et d'évaluation de l'apprentissage de la pensée historienne au primaire et au secondaire. Responsable de l'équipe de recherche sur la Diversité scolaire et l'éducation citoyenne (DiSEC) et membre du partenariat de recherche sur l'Accès au droit et à la justice (ADAJ), il travaille sur les usages faits en classe du matériel didactique et sur les usages les plus efficaces qu'il serait possible d'y faire de l'histoire profane. Il promeut des approches de la pratique politique et citoyenne fondées sur l'éthique du discours.

Caroline Nepton Hotte | Doctorante et spécialiste des questions autochtones

Candidate au doctorat au Département de sciences des religions de l'Université du Québec à Montréal, Caroline Nepton Hotte est membre du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA) et auxiliaire de recherche pour le GRIAAC (Groupe de recherche interdisciplinaire sur les affirmations autochtones contemporaines). Elle est titulaire d'une maîtrise en communications publiques de l'Université Laval (2005). Depuis plus de vingt ans, elle s'intéresse aux questions autochtones, particulièrement aux femmes des Premières nations du Québec, comme elle est membre de la communauté ilnue de Mashteuiatsh, au Québec.